

**Procès-verbal de la Séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Lac-Sainte-Marie tenue le mercredi 19 décembre 2018 à la Salle du conseil de Lac-Sainte-Marie à compter de 17h15, ayant quorum, et se déroulant sous la présidence de Monsieur le maire Gary Lachapelle.**

**Sont présents :**

Madame la conseillère Denise Soucy  
Madame la conseillère Françoise Lafrenière  
Monsieur le conseiller Richard Léveillé  
Madame la conseillère Louise Robert  
Madame la conseillère Charlie-Ann Dubeau

**Est absente :**

Madame la conseillère Cheryl Sage-Christensen  
(Participe à une assemblée de la caisse populaire à Gracefield)

**Est aussi présent :**

Monsieur le directeur général Yvon Blanchard

**Citoyens :**

Monsieur Martin Lafrenière, Directeur des travaux publics

---

**Ouverture de la séance par le maire**

---

Monsieur le maire Gary Lachapelle déclare la séance ouverte.

---

**Note au procès-verbal**

---

Avant de procéder aux affaires de cette séance extraordinaire le directeur général, Monsieur Yvon Blanchard confirme que les membres du conseil présents se sont prévalus des dispositions de l'article 157 du Code municipal et renonce à leur avis de convocation.

---

**2018-12-406 Adoption de l'ordre du jour**

---

Il est proposé par la conseillère Madame Charlie-Ann Dubeau et il est résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Le président demande le vote.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**ORDRE DU JOUR**

**A) OUVERTURE ET PROCÉDURE**

1. Appel à l'ordre.
2. Mot de bienvenus.
3. Ouverture de la séance extraordinaire
4. Adoption de l'ordre du jour.

**B) SUJETS À L'ORDRE DU JOUR**

1. Expédition LSM à titre d'assuré additionnel.

**C) PAROLES AUX CONTRIBUABLES (PÉRIODE DE QUESTIONS)**

**D) CLÔTURE DE LA SÉANCE**

---

**2018-12-407 Autorisation d'ajouter Expédition LSM à titre d'assuré additionnel**

---

**Considérant** que les administrateurs d'Expédition LSM demandent à la municipalité de l'inclure dans sa police d'assurance, sous forme d'avant, les activités et les biens du club.

**Par conséquent**, il est proposé par le conseiller Monsieur Richard Léveillé et il est résolu que le conseil accepte d'inclure à sa police d'assurance le Club Expédition LSM, conditionnel à ce que le club paie entièrement leur prime pour cet avenant.

Le président demande le vote.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

---

**Note au procès-verbal**

Les sujets discutés, durant la parole aux contribuables, seront notés par le secrétaire d'assemblée et déposés au dossier de la séance.

---

**2018-12-408 Clôture de la séance**

---

Il est proposé par la conseillère Madame Louise Robert et il est résolu de clore la séance. La séance est levée à 17h30.

---

Gary Lachapelle,  
Maire

---

Yvon Blanchard,  
Secrétaire-trésorier